



# **REVENDEICATIONS ÉLECTION MUNICIPALE 2013**

CONSEIL JEUNESSE DE MONTRÉAL

---

Montréal 



Les membres du Conseil jeunesse de Montréal sont :

M. Michael Wiseman, président, Mme Jessy Thermil, vice-présidente, Mme Valeria Akim, M. Mathieu Boldireff, Mme Hadjer Dahel, Mme Rym El-Ouazzani, Mme Chahinaze Fala, M. Félix Hébert, Mme Amina Janssen, M. Dhaneshan Kistnasamy, Mme Christina Lazarova, M. Kunze Li, M. François Marquette, M. David Nelson et M. Mountagha Sow,

Recherche et rédaction  
Mountagha Sow

Soutien à la rédaction  
Antoine Vandevoorde

Coordination  
Martin Crépeau

Conseil jeunesse de Montréal  
1550, rue Metcalfe, 14e étage, bureau 1424  
Montréal (Québec) H3A 1X6  
Téléphone : 514 868-5809  
Télécopieur : 514 868-5810  
cjm@ville.montreal.qc.ca

Ce document est également disponible en version PDF dans la section *Mémoires 2013* au [bit.ly/memoiresCjM](http://bit.ly/memoiresCjM)

© Conseil jeunesse de Montréal, 2013

# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	1
1 Gouvernance et engagement citoyen.....	2
1.1 CITÉ jeune, participe! Avis sur l'engagement citoyen des jeunes Montréalais (2013) .....	2
1.2 Montréal, ma ville, mon choix? Avis sur le sentiment d'appartenance des jeunes (2007) .....	3
1.3 De la parole aux actes : informer, impliquer, intégrer. Avis sur les communications entre la Ville de Montréal et les jeunes (2010).....	3
2 Communication et information.....	4
2.1 De la parole aux actes : informer, impliquer, intégrer. Avis sur les communications entre la Ville de Montréal et les jeunes (2010).....	4
2.2 CITÉ jeune, participe! Avis sur l'engagement citoyen des jeunes Montréalais (2013) .....	5
3 Appropriation du territoire, développement durable et habitation.....	5
3.1 Une EAU pure pour que le VERT dure! Avis sur le verdissement des toits et la consommation responsable de l'eau (2006).....	5
3.2 Plus qu'une pousse! Mémoire sur l'agriculture urbaine .....	6
3.3 Mobile en ville, rapide sur l'île. Avis sur les transports viables (2007) .....	6
4 Sport, loisir, culture et patrimoine.....	7
4.1 Favoriser les saines habitudes de vie chez les jeunes Montréalais. Avis sur les saines habitudes de vie chez les jeunes Montréalais (2005).....	7
4.2 Montréal : et les jeunes dans ce bouillon de culture? Avis sur les politiques municipales et la participation culturelle des jeunes Montréalais (2012) .....	8
5 Solidarité et inclusion sociale.....	9
5.1 Mettons la sécurité à sa place. Avis sur le sentiment de sécurité des jeunes Montréalais dans l'espace public (2009) .....	9
Prise de position sur le règlement P-6 .....	10

## INTRODUCTION

Le Conseil jeunesse de Montréal (CjM) est un comité avisé, formé de 15 jeunes bénévoles, qui a pour mandat de conseiller le maire et le comité exécutif sur toutes les questions relatives aux jeunes et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse dans les décisions de l'Administration municipale.

Depuis 10 ans, le CjM produit des avis et des mémoires portant sur des enjeux qui touchent la vie des Montréalais de 12 à 30 ans. En 2011, les jeunes âgés de 15 à 29 ans représentaient 410 135 des 1 886 480 habitants de l'agglomération de Montréal (21.74 %). C'est donc une part importante de la population montréalaise qui est concernée par les recommandations mises de l'avant par le CjM.

Dans l'accomplissement de sa mission de représentation de la jeunesse, le CjM reconnaît l'attitude d'ouverture des élus aux questions touchant la jeunesse. Une élection municipale est aussi un moment de proximité renforcée entre les acteurs politiques et les membres de la société civile. L'élection permet de réfléchir collectivement aux décisions qui orienteront l'avenir de la Ville pour les prochaines années. À l'issue de l'élection de novembre, de nouveaux visages feront leur entrée sur la scène municipale, d'autres assumeront des responsabilités nouvelles, qui pourraient les rapprocher des enjeux liés à la jeunesse montréalaise.

À cette occasion, le CjM a entrepris de regrouper dans un même document les recommandations passées qu'il juge toujours d'actualité et pertinentes à porter à l'attention des candidats, partis et autres acteurs politiques de la campagne électorale.

Les recommandations présentées ici sont regroupées suivant les thèmes issus de la Stratégie jeunesse montréalaise 2013-2017 (ci-après appelée Stratégie jeunesse). Cette Stratégie jeunesse, adoptée à l'unanimité par le conseil municipal en mai 2013, vise à « favoriser le renforcement d'une jeunesse engagée, adéquatement formée, physiquement et culturellement active, épanouie et reconnue dans son milieu de vie ».

- ◆ Gouvernance et engagement citoyen
- ◆ Communication et information
- ◆ Appropriation du territoire, développement durable et habitation
- ◆ Sport, loisir, culture et patrimoine
- ◆ Solidarité et inclusion sociale

# 1 GOUVERNANCE ET ENGAGEMENT CITOYEN

## 1.1 *CITÉ jeune, participe!* Avis sur l'engagement citoyen des jeunes Montréalais (2013)

Consulter l'avis : [bit.ly/cjm\\_cité\\_jeune](http://bit.ly/cjm_cité_jeune)

**Sujet de l'avis :** Réflexions sur les moyens à mettre en œuvre pour encourager une plus grande participation politique et démocratique des jeunes.

**But de l'avis :** Définir la notion d'engagement citoyen afin d'en saisir les enjeux et proposer des pistes de solution pour l'accroître et le susciter auprès des jeunes.

### **Recommandations :**

Pour faire émerger une conscience politique chez les jeunes afin de favoriser la participation électorale :

- Privilégier l'ouverture de bureaux de révision de la liste électorale et de bureaux de scrutin dans des endroits fréquentés par les jeunes tels que les établissements d'éducation postsecondaire.
- Mettre en œuvre un programme éducatif inspiré du City Hall School de Calgary qui vise à développer une compréhension de l'administration municipale par des visites et rencontres auprès de ses différents services. Ce programme serait mis en place par la Ville de Montréal en partenariat avec les commissions scolaires de Montréal.

Pour donner à la jeunesse les outils nécessaires pour qu'elle devienne partie prenante de la vie municipale :

- Réserver des sièges aux jeunes Montréalais au sein des conseils d'administration des organismes municipaux et paramunicipaux.
- Que la Ville de Montréal organise une consultation publique pour étudier différents moyens de favoriser la participation électorale, incluant les nouveaux mécanismes de votation et l'abaissement de l'âge du vote à 16 ans.

## **1.2 *Montréal, ma ville, mon choix?* Avis sur le sentiment d'appartenance des jeunes (2007)**

Consulter l'avis : [bit.ly/cjm-appartenance](http://bit.ly/cjm-appartenance)

**Sujet de l'avis :** Réflexions quant aux moyens à mettre en œuvre pour développer et renforcer le sentiment d'appartenance territoriale des jeunes Montréalais âgés de 12 à 30 ans.

**But de l'avis :** Apporter des éléments de compréhension et des réponses par rapport à la problématique. Présenter des pistes de solution visant le développement du sentiment d'appartenance des jeunes à leur milieu de vie.

### **Recommandations :**

- Poursuivre la mise en œuvre d'un plan d'urbanisme concret répondant aux besoins des jeunes et des jeunes familles, afin de les inciter à rester sur le territoire de la Ville de Montréal une fois leur famille fondée.
- Favoriser les rencontres intergénérationnelles entre jeunes et membres d'autres groupes afin de créer une cohésion au niveau du tissu social, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance des jeunes à une ville diverse et en dialogue avec tous ses citoyens.

## **1.3 *De la parole aux actes : informer, impliquer, intégrer.* Avis sur les communications entre la Ville de Montréal et les jeunes (2010)**

Consulter l'avis : [bit.ly/cjm-communication](http://bit.ly/cjm-communication)

**Sujet de l'avis :** L'émergence de nouvelles technologies d'information bouleverse les manières de communiquer. Comment la Ville peut-elle mieux dialoguer avec les jeunes Montréalais pour les mobiliser et les impliquer?

**But de l'avis :** Définir les besoins et les attentes des jeunes. Recommander des outils et des stratégies pour rendre Montréal plus communicative, participative et inclusive.

### **Recommandations :**

- Développer des outils d'implication citoyenne et de reconnaissance du milieu :

- ↪ Développer une trousse pédagogique sur les instances, la politique et les enjeux municipaux.
- ↪ Planifier des visites d'élus en classe pour expliquer leur rôle (tourné des écoles).
- Adapter et diversifier les outils de participation civique :
  - ↪ Créer des conseils jeunesse à l'échelle des arrondissements pour permettre aux jeunes de s'impliquer et de se pencher sur des dossiers ayant un impact concret sur leur milieu de vie.

## 2 COMMUNICATION ET INFORMATION

### 2.1 *De la parole aux actes : informer, impliquer, intégrer. Avis sur les communications entre la Ville de Montréal et les jeunes (2010)*

Consulter l'avis : [bit.ly/cjm-communication](http://bit.ly/cjm-communication)

**Sujet de l'avis :** L'émergence de nouvelles technologies d'information bouleverse les manières de communiquer. Comment la Ville peut-elle mieux dialoguer avec les jeunes Montréalais pour les mobiliser et les impliquer?

**But de l'avis :** Définir les besoins et les attentes des jeunes et recommander des outils et des stratégies pour rendre Montréal plus communicative, participative et inclusive.

#### **Recommandations :**

- Segmenter l'information disponible en fonction de l'âge et des intérêts de la population.
- Développer une stratégie de communication jeunesse spécifique :
  - ↪ Mettre en place une vigie jeunesse de façon à colliger l'information jeunesse de la Ville de Montréal et de ses partenaires.
  - ↪ Développer de nouveaux outils de diffusion de l'information en fonction des moyens privilégiés par les jeunes.
  - ↪ Allouer un budget à la communication jeunesse.

## **2.2 *CITÉ jeune, participe!* Avis sur l'engagement citoyen des jeunes Montréalais (2013)**

Consulter l'avis : [bit.ly/cjm\\_cité\\_jeune](http://bit.ly/cjm_cité_jeune)

**Sujet de l'avis :** Réflexions sur les moyens à mettre en œuvre pour encourager une plus grande participation politique et démocratique des jeunes.

**But de l'avis :** Définir la notion d'engagement citoyen afin d'en saisir les enjeux et proposer des pistes de solution pour l'accroître et le susciter auprès des jeunes.

### **Recommandations :**

- Que la Ville de Montréal maintienne et anime l'Espace jeunesse de façon à ce qu'il soit vivant, dynamique et intéressant, et qu'elle et ses partenaires jeunesse puissent y canaliser et relayer l'information destinée à la jeunesse montréalaise.
- Que les documents municipaux produits par les différents services de la Ville et de ses arrondissements soient rédigés en langage clair afin de joindre plus de jeunes Montréalais.

## **3 APPROPRIATION DU TERRITOIRE, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET HABITATION**

### **3.1 *Une EAU pure pour que le VERT dure!* Avis sur le verdissement des toits et la consommation responsable de l'eau (2006)**

Consulter l'avis : [bit.ly/cjm-eaupure](http://bit.ly/cjm-eaupure)

**Sujet de l'avis :** Plus des trois quarts de la surface de Montréal est pavée ou construite. Comment verdir la ville et réduire la consommation de l'eau?

**But de l'avis :** Proposer des moyens pour appuyer le développement durable de la Ville (toiture végétale; jardin sur le toit; culture hydroponique; agriculture urbaine sur le balcon; verdissement des murs avec des plantes grimpantes).



### **Recommandations :**

- Adoption d'une politique municipale et d'un cadre réglementaire en matière de toiture végétale de manière à encourager et/ou rendre obligatoire les toits verts.
- Promouvoir les toits végétaux par l'entremise de subventions ou de remises sur les comptes de taxes.

## **3.2 *Plus qu'une pousse!* Mémoire sur l'agriculture urbaine**

Consulter le mémoire : [bit.ly/cjm-agriculture](http://bit.ly/cjm-agriculture)

**Sujet du mémoire :** L'agriculture urbaine comme moyen de lutte contre l'insécurité alimentaire et comme outil de protection de l'environnement.

**But de l'avis :** Soumettre les recommandations du CjM pour soutenir le développement de l'agriculture urbaine à Montréal.

### **Recommandations :**

- Prévoir un cadre réglementaire afin d'éliminer la zone floue qui demeure en matière de réalisation de projets d'AU.
- Établir une meilleure concertation et harmonisation réglementaire entre la CSDM et la Ville de Montréal.
- Cartographier les espaces publics et collectifs utilisés en AU et recenser les propriétés publiques disponibles pour jardiner.
- Étudier l'état des lieux sur la contamination des sols à Montréal afin de créer un registre des sols contaminés.

## **3.3 *Mobile en ville, rapide sur l'île.* Avis sur les transports viables (2007)**

Consulter l'avis : [bit.ly/cjm-transport](http://bit.ly/cjm-transport)

**Sujet de l'avis :** Les besoins des jeunes en matière de mobilité urbaine et la viabilité du réseau de transport montréalais dans une perspective de développement durable.

**But de l'avis :** Évaluer en quoi les orientations de la Ville de Montréal en matière de transport répondent ou non aux préoccupations soulevées par les jeunes Montréalais. Proposer des projets pour soutenir le transport actif.

### **Recommandations :**

- Poursuivre les efforts d'amélioration de l'offre en transport collectif de la STM.
- Assurer un accès abordable au service de transport collectif de la STM.
- Assurer la mise en place d'un cadre financier pérenne pour le transport collectif.

## **4 SPORT, LOISIR, CULTURE ET PATRIMOINE**

### **4.1 Favoriser les saines habitudes de vie chez les jeunes Montréalais. Avis sur les saines habitudes de vie chez les jeunes Montréalais (2005)**

Consulter l'avis : [bit.ly/cjm-saineshabitudes](http://bit.ly/cjm-saineshabitudes)

**Sujet de l'avis :** Santé publique. L'obésité et la détérioration générale de l'état de santé. L'accessibilité et l'adaptation à la clientèle jeunesse des services offerts par la Ville et les arrondissements.

**But de l'avis :** Documenter les problèmes de santé des jeunes Montréalais et en rechercher les causes. Cerner les obstacles et les habitudes favorisant les comportements néfastes. Proposer des pistes de solutions.

### **Recommandations :**

#### Services adaptés et accessibilité des jeux :

- Proposer des services moins structurés pour les 12-17 ans dans des lieux plus chaleureux et moins formels.
- Offrir des services qui tiennent compte des horaires de travail des jeunes adultes.
- Étudier la possibilité d'offrir à brève échéance un tarif jeunesse 18-30 ans pour toutes les activités sportives et de loisirs.

#### Plein air urbain :

- Création de liens inter-parcs pour permettre la mise en œuvre d'activités plus longues et dont le degré de difficulté est plus élevé.
- Implantation de parcours multi-activités dans le réseau des parcs-nature.

### Alimentation :

- Se doter d'une politique de nourriture saine dans les installations et lieux dont sont dépositaires les jeunes tels que les aré纳斯, les centres sportifs, les parcs-nature et les institutions scientifiques.
- Favoriser l'implantation de supermarchés dans les secteurs délaissés par le biais de mesures fiscales avantageuses.
- Appuyer les cuisines collectives, notamment en mettant à leur disposition des locaux afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans la transmission de connaissances et de savoir-faire culinaires.

## **4.2 Montréal : et les jeunes dans ce bouillon de culture? Avis sur les politiques municipales et la participation culturelle des jeunes Montréalais (2012)**

Consulter l'avis : [bit.ly/cjm-culture](http://bit.ly/cjm-culture)

**Sujet de l'avis :** Épanouissement et participation culturelle des jeunes. Analyse de l'égalité d'accès à la culture pour les jeunes Montréalais. Impact des politiques municipales en la matière.

**But de l'avis :** Mesurer l'impact des politiques municipales en ce qui concerne l'accès à la culture pour les jeunes et insister sur la nécessité que les jeunes, comme public, artisans ou artistes de la relève soient présents au sein de la métropole culturelle.

### **Recommandations :**

Pour soutenir les artistes de la relève en termes de promotion, de financement et de facilitation de l'accès aux structures :

- Doter tous les arrondissements de la Ville de Montréal d'une politique culturelle et d'un plan d'action en culture, qui devront intégrer à la fois un engagement concernant l'accès aux arts et à la création des jeunes citoyens, et le soutien aux jeunes professionnels du milieu culturel.
- Consolider l'action du réseau Accès culture pour faire passer les artistes de la relève de 12 % à 20 % dans les programmations du réseau.

- Maintenir le programme Formation pour la relève en loisir culturel, du fait de l'impact positif de cette formation pour les jeunes artistes et les organismes culturels.

Pour promouvoir l'accès à la culture pour l'ensemble de la jeunesse montréalaise :

- Doter le Bureau d'art public d'un programme permanent de médiation en art public, intégré aux activités du Bureau au même titre que la conservation, la documentation et l'acquisition.
- Créer une carte Accès Montréal – Jeunes, dont les tarifs préférentiels et les partenaires seraient spécialement arrimés au budget et aux goûts des jeunes. Mettre en place, sur le modèle de l'organisme Article 27, un système de distribution de billets pour permettre aux jeunes d'assister presque gratuitement à des représentations professionnelles en salle.

## **5 SOLIDARITÉ ET INCLUSION SOCIALE**

### **5.1 *Mettons la sécurité à sa place. Avis sur le sentiment de sécurité des jeunes Montréalais dans l'espace public (2009)***

Consulter l'avis : [bit.ly/cjm-securite](http://bit.ly/cjm-securite)

**Sujet de l'avis :** Sentiment de sécurité chez les jeunes dans les espaces publics montréalais. Analyse de la jeunesse comme étant à la fois cause et victime d'insécurité. Initiatives mises en place par la Ville de Montréal.

**But de l'avis :** Insister sur l'aménagement et l'animation des espaces, favoriser une plus grande cohésion sociale impliquant un meilleur dialogue intergénérationnel, interculturel ainsi qu'entre les citoyens et les autorités, déconstruire les préjugés sur la jeunesse et aller dans le sens d'une intervention accrue auprès des jeunes.

#### **Recommandations :**

- Favoriser une meilleure cohésion sociale et susciter un rapprochement entre les citoyens et les autorités :
  - ↳ en soutenant des projets ou des programmes qui favorisent le dialogue, les contacts intergénérationnels et interculturels, notamment entre jeunes et parents et entre jeunes et citoyens insécurisés.

- ↪ en instaurant des activités ou des rencontres régulières informelles entre les citoyens et leurs élus, entre les citoyens et les policiers.
  - ↪ en accentuant le travail de terrain des agents sociocommunautaires auprès des jeunes et la participation de ces derniers aux tables de concertation et autres comités jeunesse.
- Déconstruire les préjugés envers les jeunes en développant des campagnes de sensibilisation et promouvoir le civisme et le respect mutuel.
  - Améliorer la possibilité de recours dans les espaces publics en augmentant le nombre de systèmes d'assistance dans les parcs jugés problématiques.
  - Continuer à améliorer l'aménagement et l'animation des espaces publics en promouvant davantage le Guide d'aménagement pour un environnement urbain sécuritaire, en particulier auprès des comités consultatifs d'urbanisme, des arrondissements et des villes liées.

## **PRISE DE POSITION SUR LE RÈGLEMENT P-6**

Consulter la prise de position : [bit.ly/cjm-p6](http://bit.ly/cjm-p6)

À l'occasion des modifications au règlement P-6, votées par le conseil municipal, le CjM a pris position, à la suite d'une démarche raisonnée et non partisane dans la droite ligne de son rôle de comité aviseur.

### **Recommandations :**

- L'interdiction du port de masque durant les manifestations doit être abrogée.
- La hausse des amendes prévues par le règlement P-6 doit être abrogée.
- L'article 2.1 concernant les lieux et itinéraires de manifestation doit être réécrit pour inclure : un seuil d'application; une attribution claire de responsabilité.
- Le règlement P-6 doit être réécrit afin d'être aussi clair et précis que possible, dans le but que les citoyens et les policiers soient au courant de leurs droits et obligations. À cette fin, toutes les définitions nécessaires devront être incluses dans le Règlement.

[cjmtl.com](http://cjmtl.com)

Visitez-nous

Suivez & partagez



[facebook.com/cjmtl](https://facebook.com/cjmtl)



[twitter.com/cjmtl](https://twitter.com/cjmtl)

© Conseil jeunesse de Montréal

1550, rue Metcalfe, 14<sup>e</sup> étage, bureau 1424

Montréal (Québec) H3A 1X6

Téléphone : 514 868-5809

Télécopieur 514 868-5810

Courriel : [cjm@ville.montreal.qc.ca](mailto:cjm@ville.montreal.qc.ca)

